CONDITIONS:

Une piastre par an—payables aux mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait exemplaire son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les ordre, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On trouve des abonnements à vendre, pour publier les avis, à des prix déraisonnables.

Ceux abonnés pour la campagne ne sont réputés avoir cessé leur abonnement que quelque temps après qu'ils auront payé leur arrérage; dans le cas contraire, ils resteront à la ville.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Parker,

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 septembre,	15 octobre,
20 janvier,	15 février,
20 avril,	15 mars,
20 juin,	15 mai,
20 septembre,	15 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rapelje,

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	20 octobre,
20 février,	15 janvier,
5 mai,	1 mars,
20 juillet,	15 juin,
5 octobre,	20 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Hedges,

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	15 septembre,
5 mars,	1 janvier,
20 mai,	15 avril,
5 août,	20 juin,
20 octobre,	15 septembre.

Navire **CHARLES LEE**, Capitaine PIER,

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 janvier,	15 novembre,
20 mars,	15 février,
5 juin,	20 avril,
20 août,	15 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stebbins.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	15 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	15 mai,
5 septembre,	20 juillet,
20 novembre,	15 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et de port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, spécialement pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

LETTRES DE CRÉDIT sur Londres, et Paris, à vendre par
12 juillet A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, Londres et Paris, à vendre par
23 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par
23 juin P. & O. SORBE,
118 Royal-street.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
14 juin J. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par
12 juin J. MAGER.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par
5 juin TRONICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
2 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par
28 mai FOSTER & HUTTON,
rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par
21 mai W. FERRET,
rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par
12 mai I. OGDEN & Co.
rue du Canal, No. 52.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par
7 mai TH. NICOLET & CO.

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies **ORFEVRERIES** du dernier goût.
31 mai Va. GOUY.

EN débarquement des navires John Liston et Warsaw, de New-York:
1000 barils Huile de lin,
20 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
100 douz. Haches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de térébenthine,
100 barils Huile de lampe à l'usage des raffineries,
25 caisses Rabots de toutes descriptions,
Reçus par les navires Tulahassee, Woodbine et Robert Fulford, de Liverpool:
50 caisses Cuivre en feuilles, de 16 à 30 onces; 1506 liv. Clous; 2000 do. Tolle, 20 par 66, et de 10 liv. à la feuille; 20 Chaînes ancres d'un demi à trois-quarts de pouce, avec certificats; 10 barriques petites Chaînes, d'un quart à cinq-huitièmes; 63 sacs Spikes forgés, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie; 5 do. Coutellerie; 3 do. Scies; 1 do. Limes; 3 do. Vis de lits; 1 do. Cuillères de fer; 4 do. Portemanteaux, &c., &c.
Le tout à vendre à des termes raisonnables, par
11 juin VICTOR DAVID,
rue de la Levée, No. 38.

Toile et Corde d'Emballage.

630 PIECES Toile de Kentucky de qualité supérieure, 1720 rouleaux de Corde, à vendre par (17 juin) FOSTER & HUTTON.

SUCRE—200 boucauts première qualité en magasin, à vendre par
27 juin FOSTER & HUTTON.

AVIS.—Ceux qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur VERMILLON, sont priés de les présenter immédiatement à
20 juin GAY, DUBRIVE & Co.
rue de la Nlle-Levée, No. 28.

A VENDRE par le soussigné, 25,000 briques de fin de l'entrepôt.
16 juin G. QUESNARD & ALPUENTE.

COUVERTURES Françaises.—400 belles Couvertures de 3 points, pour nègres, garanties de bonne laine, pesant 3 livres chaque. A vendre par
10 juin J. MAGER.

VIN en pièces, du célèbre cru Château Lafite, à vendre par
16 juin J. MAGER.

DIACHYLON.—Pâtre adhésif d'Angleterre, passé au linge, à vendre par
30 mai JAS. P. SHAW,
Encoignure Royale et Bienville.

TOILES DE COTON ET DE MUSSIE.—115 balles coton écru, 4-4, bonne qualité; 75 balles do; 3 do. Mousseline blanc; 5 balles coton rayé; 60 balles toile de Russie écrue et écrue, et 15 balles do. ouvrée, ayant droit au drawback.
11 juin LINCOLN & GREEN.

POUR LE HAVRE,

(*Passage assuré.*)—Le beau brick **AUTHENEE**, capt. SWEETSER, ayant tout son chargement engagé, partira d'ici au 17 du courant, et peut recevoir commodément quatre ou cinq passagers. Pour les conditions, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à
P. & O. SORBE.
14 juillet No. 118, rue Royale.

POUR LA HAVANE.

Le brick-goélette **MANUELITA**, capitaine Tellas, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux changemens, s'adresser à bord, ou à
ESTEVANELL & COURVAL.
12 juil.

PARA LA HABANA.

Saldrá con la brevedad posible el muy velero bergantin-goleta español **MANUELITA**, su capitan Sabat, admite carga ó flete y pasageros, á quienes se les dará el mejor trato. Lo despachan los Sres.
12 de julio. ESTEVANELL y COURVAL.

A VENDRE OU A FRETER.

La goélette forte voilière, doublée et chevillée en cuivre, **ELIZABETH**. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à
BARAU, FERIET & Cie
12 juillet—6j rue du Rail Road, No. 118.

A FRETER,

Pour un port du Golfe du Mexique, l'Isle de Cuba, la Côte-Ferme, ou les isles du vent.

Le solide goélette danoise **EMILIE**, capitaine Fountoun, du port d'environ 60 tonneaux américains. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins bleus sur la Levée.
J. B. LAFORTE.

On a besoin d'une goélette pouvant porter 6 à 800 barils dans un port des Antilles. S'adresser à
HARRISON, BROWN & CO.
rue Royale, No. 117.
2 juillet

POUR BORDEAUX,

Le navire français **MARTINIQUAIS**, capitaine Duportean. Pour fret, s'adresser à
JAGER.
1er juin

A FRETER,

Le beau brick, fin voilier, **ONION**, doublé et chevillé en cuivre, du port de 300 boucauts de tabac; il a été réparé à neuf, et a tout ce qui lui faut pour entreprendre un voyage. Pour les conditions, s'adresser à
W. ZACHARIE & Co.
18 juin rue Bienville, No. 60.

BANQUE DE LA CITÉ,
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1832.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus par la présente, que par une résolution du Bureau des Directeurs, en date de ce jour, les paiemens suivans devront être effectués, à la banque, sur le capital de leurs actions respectives, savoir:

Quinze piastres au 1er. janvier 1833, par action.
Quinze piastres au 1er. mars 1833, par action.
Vingt piastres au 1er. juin 1833, par action.

Etaux Bureaux de Transfert à New-York et à Philadelphie, 20 jours antérieurement aux dates susdites.

Les personnes qui paieront par anticipation auront droit à un intérêt de cinq pour cent par an, sur la somme ainsi payée en avance, au lieu de participer au dividende. Par ordre du Bureau,
R. CLAGUE, caissier.
29 juin

BANQUE DE LA CITÉ,
Nouvelle Orléans, 18 juin 1832.

D'APRES une résolution du Bureau des Directeurs de cette institution, sous la date du 14 avril dernier, les Actionnaires sont requis d'avoir à payer d'ici au 5 novembre prochain, vingt piastres par action, sur le fonds capital. Et tout actionnaire qui aura effectué le dit paiement, au moins deux mois avant ce temps, aura droit à un intérêt de cinq pour cent par an, pour la période ainsi anticipée.
18 juin R. CLAGUE, Caissier.

MORUE, BLANC DE BALEINE ET BEURRE DE GOSHEN.—245 caisses Morue, en débarquement du brick Mary & Eliza, de Boston, 33 caisses Blanc de Baleine No. 6, longs: 47 barils Beurre de Goshen, en débarquement du navire Russell, de New-York, à vendre par
F. H. PETITPAIN,
5 juillet encoignure Chartres et Toulouse.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son magasin à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, où il offre à vendre les Marchandises suivantes:

150 barriques Vin de Marseille,
200 barils Vinaigre de Malaga, } ayant droit au
100 do. Vin doux do, } drawback.
60 bottes de Bouchons,
1000 caisses Vin rouge, Gruau La Rose, St. Julien, Médoc, Lafitte, St. Georges, &c.
100 paniers Champagne,
150 caisses Vin Muscat,
100 paniers Huile d'olive,
600 Demi-jeannes,
250 caisses Thé de Hyson,
150 do. Tabac à chiquer assorti,
100 barils Genièvre de nord,
50 do. Brandy do.
250 caisses Blanc de Baleine assorties,
100 barils Huile de Sperme,
20 pipes do. do.
1400 caisses Chandelles de suif, assorties,
100 barils Whiskey, 100 sacs Café,
50 barils Beurre de l'Ouest, 50 barils Sucre en pain,
6 pipes Genièvre de Hollande, 1ère. qualité,
50 boucauts Sucre, 1ère. qualité, et un assortiment général de Comestibles.
F. H. PETITPAIN,
30 juin—1m Encoignure Chartres et Toulouse.

FARINE DE MAIS.—8 barils Farine nouvellement passée au moulin, à vendre par
STETSON & AVERY.
28 juin rue du Camp, No. 31.

10 barriques de PORTER et de ALE reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45.
6 juin

LE soussigné offre à vendre une **VOITURE** de première classe, faite à Philadelphie, par Nottle. Aussi une variété d'autres *VOITURES*, des *BARROUCHES*, pour un et deux chevaux, et des *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets.
2 juin M. WALTON.

REMÈDE EFFICACE.

A VENDRE chez P. Rouzan & co., rue de Chartre No. 97, de la pharmacie de Trasforest, rue Dauphine, No. 20, à Bordeaux.

Ce remède est un Elixir odontalgique, excellent antiscorbutique, qui guérit les maux de dents et de gencives. Il leur donne une excellente odeur; on s'en sert en imbibant un morceau de coton qu'on applique sur la dent: si elle est cariée, on en introduit dedans; on renouvelle ce moyen de temps en temps, jusqu'à parfaite guérison. Il est essentiel, pour la conservation des dents et des gencives, d'en faire usage au moins tous les matins, à la dose d'une demi-cuillerée à café dans une tasse d'eau tiède ou froide. On en frottera les dents avec une petite brosse douce: ce moyen entretiendra leur blancheur, fortifiera les gencives et empêchera les dents de se gâter.

On y trouvera aussi une excellente poudre dentifrice, qui a la propriété de blanchir les dents parfaitement en peu minutes; on se servira de cette poudre de deux l'un; on mouillera une brosse faite exprès, qui soit douce; on l'imprégnera d'une pincée de ladite poudre; on en frottera les dents, ensuite on se lavera la bouche avec une tasse d'eau tiède ou froide, dans laquelle on mettra quelques gouttes d'Elixir odontalgique. Il vend un excellent remède anti-dartreux.
23 juin—15

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 83, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de
S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
B. BOULIGNY,
E. DURALDE,
J. PORSTALL,
6 avril

ENTREPOT DE VOITURES.—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages de New York, des Voitures et Barrouches à bon marché, pour un, deux ou quatre chevaux; des Cabriolets, Tilburys et Chars-à-bancs; le tout Agendra à des prix réduits et à des termes accommodants.
21 mai M. WALTON, rue de la Douane No. 1.

A Demande de Sucre, sur une habitation à 7 milles de la ville, à vendre par
DUCROS & MORPHY.
29 juin

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 31 du courant, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Otis Boulinghaus, 20 actions de la Compagnie d'Assurance des Négocians, sur chacune desquelles $10 ont été payées. Par ordre de la Cour,
Conditions: Comptant.
19 juillet. MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 21 août 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu J. Pitot, une jeune Négresse nommée Nancy, ainsi qu'à s'absenter. Conditions: 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
Par ordre de la cour.
14 juillet MARTIN BLACHE, rég. des test.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feu Peter Nelson, une négresse nommée Lia. Conditions: 6 mois de crédit, en un billet endossé, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
22 juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feue Marie Françoise Commiset, f. c. l. une négresse nommée Rosalie, d'environ 57 ans, bon sujet, sachant faire un peu de tout; Héloïse, sa fille, négresse créole, âgée de 24 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière et un peu repasseuse, sans garantie du vice de marronnage. Conditions: 1-5 comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets &c.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera par L. Férand, aux frais de l'acquéreur. 22 juin.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Lundi, 30 du courant, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente, au magasin de feu Joseph Oudin, rue de Chartres, No. 156, les marchandises composant le dit magasin, et consistant en montres, bijouteries &c.
Conditions: toute somme au-dessous de $100 payable comptant; et toute somme au-dessus de 60 jours, en billets endossés à satisfaction. Par ordre de la Cour,
19 juillet MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.* Mardi, 14 août 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Joseph Thomas, un Nègre nommé Archy, âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier.
Conditions: 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé en l'étude de G. R. Stringer, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
Par ordre de la cour.
14 juillet MARTIN BLACHE, rég. des test.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 14 août 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu J. Pitot, une jeune Négresse nommée Nancy, ainsi qu'à s'absenter. Conditions: 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
Par ordre de la cour.
14 juillet MARTIN BLACHE, rég. des test.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Peter Nelson, une négresse nommée Lia. Conditions: 6 mois de crédit, en un billet endossé, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
22 juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feue Marie Françoise Commiset, f. c. l. une négresse nommée Rosalie, d'environ 57 ans, bon sujet, sachant faire un peu de tout; Héloïse, sa fille, négresse créole, âgée de 24 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière et un peu repasseuse, sans garantie du vice de marronnage. Conditions: 1-5 comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets &c.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera par L. Férand, aux frais de l'acquéreur. 22 juin.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Lundi, 23 juillet, 1832; à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Adélaïde Thézan, f. c. l. Une négresse nommée Mary, âgée d'environ 20 ans, depuis plus de 8 ans dans le pays, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions: 1-5 comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, rég.
N. B. L'acte de vente sera passé par L. Férand, notaire, aux frais de l'acquéreur. 22 juin

COUR DES PREUVES.—Attendu qu'Etienne Cadnard a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Bernard Goux; avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession, et à tous autres que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,
17 juil. MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par Charles Boulieu, exécuteur testamentaire de feu Gabriela Rodriguez, veuve Sanchez, ne serait pas homologué, et le dit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la cour.
17 juil. MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par Eliza Pile, curatrice de la succession de feu John Pile, ne serait point homologué, et ladite curatrice déchargée de ses fonctions.
Par ordre de la Corr.
12 juillet MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

EST partie marronne, le 25 juin dernier, la mulâtresse nommée MARIE, âgée de 19 ans, d'une taille moyenne; elle a de grands yeux, et une excroissance de chair entre les lèvres, qui est imperceptible. Une récompense de cinq piastres sera donnée à la personne qui la logera dans une des geoles de cet Etat. Les capitaines de bateaux à-vapeur et autres sont prévenus de ne point donner asyle à la dite esclave, sous peine d'être poursuivis d'après la rigueur des lois.
J. PENE,
12 juillet—6 encoignure Dolor et Magasins

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE

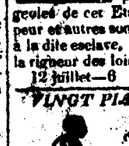

Seront données à la personne qui conduira à la prison ou au bureau de l'Abeille, une jeune négresse de 11 à 12 ans, nommée FANNY, parlant anglais; elle a une figure ouverte et riante et était proprement mise. Elle s'est absentée dimanche dernier, et a été vue depuis dans le faubourg Ste.-Marie.
19 juin—25

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

SONT parties marrons de l'autre bord du fleuve, samedi dernier, les deux jeunes mulâtres nommés Ned et Ben.
NED est de la taille de cinq pieds 6 pouces, et est âgé d'environ 19 ans.
BEN est de la taille de 5 pieds 10 pouces, et est âgé d'environ 21 ans.
Ils ont été vus près du Rail-Road. Quiconque fera conduire les dits esclaves à la geole de cette ville, recevra la récompense ci-dessus, en s'adressant à l'imprimerie de cette feuille.
16 juin—17

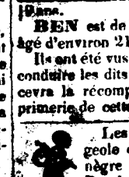

Les esclaves suivants ont été conduits à la geole de la paroisse de Jefferson, savoir: le nègre DAVAY, se disant appartenir à M. Bacchus, du bayou Manchac; la négresse FANCHETTE, à M. Dupéru.
GIS, à Mme. Holliday, de la paroisse Jefferson. La négresse PEGAY, à M. Colas, à la Nlle.-Orléans. Le nègre JEAN-BAPTISTE, à M. Augustin, de la Terre-aux-Bœufs. DAVIS, à M. Barker, de la paroisse St.-Jean-Baptiste. BRUTUS, à M. James Frémont. NELSON, à M. O. Labranche, et WILLIS, à M. John Burke, de la Nlle-Orléans. Les propriétaires sont priés de venir les réclamer en payant les frais que la garde aurait occasionnés.
10 juillet P. A. CHARBONNET, geolier.

SUCRE.—200 boucauts sucre de première qualité, en magasin, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
rue du Canal, No. 77.
10 juillet

AVIS.—Le soussigné, informe le public qu'il vient d'ouvrir un CAFÉ sur le Chemin-à-coulisse, et tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il aura également cette occasion pour inviter le public au TIR-A-6 PISTOLETS, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Le tir est arrangé à l'instar de celui de PARE, de Paris, afin qu'aucun accident ne peut arriver même à ceux qui n'entendraient près du but.
7 avril—6 RAIADOL.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Jean Gélins vs. Nathaniel Kimbell.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Christy, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 31 juillet, à midi, devant la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, deux Drays et deux harnois; et le lendemain jour, à 5 heures de l'après-midi, au Principal, divers Ustensiles de cuisine, saisis dans l'affaire ci-dessus.
24 juillet L. DAUNOY, marshal.

J. Pollion vs. D. Bakerhott et sa sécurité, Mme. Bakerhott.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 2 août, à 5 heures, à l'encoignure St. Louis et Levée, une quantité de Marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY, marshal.
21 juillet

Leon Luciet vs. Théo. Dièrp.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Griffot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 30 juillet, à 5 heures, au Principal, un coffre contenant divers Outils, saisi dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY, marshal.
21 juillet

C. Nugel vs. J. F. Carsteau.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 30 juillet, sur les lieux, au bayou St. Jean, à 5 heures, un billard, une douz. chaises, 6 baquets, une pendule, et autres objets saisis dans l'affaire ci-dessus.
24 juillet L. DAUNOY, marshal.

A. Osborn vs. le capitaine A. McDonald, la goélette John Hope et ses propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 13 août prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, la goélette JOHN HOPE, ses agrès, apparaux et accessoires, saisis dans l'affaire ci-dessus.
14 juillet L. DAUNOY, marshal.

C. Meyrs vs. D. Feil.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 11 août, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, un certain Lot de Terre, situé au fauxbourg Saulet, et désigné par le No. 2, de l'Ile No. 34, ayant 60 pieds de face à la rue Baschus, sur 120 de profondeur; la moitié de ce terrain est près du canal. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY.
12 juillet Marshal.

L. Wiley vs. James Flood.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 1er. août prochain, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, trois Lots de Terre, numérotés 7, 8 et 9, et ayant 30 pieds de face à la rue Jersey, entre Josephine et St. André, sur 20 pieds 8 pouces, et 100 pieds dans la profondeur. Aussi, un morceau de Terre dans la profondeur des autres, qui leur donne une profondeur additionnelle de 20 pieds, saisis dans l'affaire ci-dessus.
2 juillet L. DAUNOY, marshal.

L. CAMOTIS,
PHARMACIEN-CHIMISTE,
Rue du Camp, No. 39, entre Commune et Gravier, près l'Hôtel Bishop,

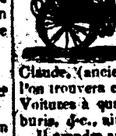

informe le public qu'il vient d'établir une *PHARMACIE & DROGUERIE*, où l'on trouvera toute espèce de médicamens simples et composés, de même qu'un grand assortiment de sirops rafraîchissans préparés avec le plus grand soin. Il ose espérer que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, trouveront dans son établissement, tous les avantages que peuvent offrir et la bonne qualité des médicamens et la plus grande modération dans les prix.
On trouvera également chez lui l'excellent chocolat de santé, de même que tous les chocolats médicinaux, tels que le chocolat au salep de Perse, au lichen d'Islande, au tapioka, &c. &c. &c. 3 juillet

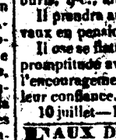

Le soussigné offre à vendre, en débarquement du navire Russell, de New-York, les articles suivants:
Acide sulfurique, nitrique, tartarique, oxalique et citrique; Essence de rose, de girofle, de limons, de cannelle, &c.; Colle de poisson; Camomille romaine; Semmonce d'Alep; Pilules de Lee; Ipéca pulvérisé; Semence d'Angelique; Racine do.; Anis; Cumin, Manne en larmes, &c.
De plus: en magasin, Chlorure d'oxide de Sodium de Labarraque; Chlorure de chaux; Sangsues choisies, &c.
7 juillet FORESTIER.

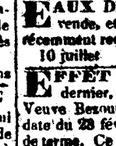

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, le 5 juin courant, le nègre HENRY, se disant appartenir à M. Gibson; Il est marqué de la petite vérole. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.
Paroisse Jefferson, 7 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET,
11 juin shérif

Ecurie Publique.

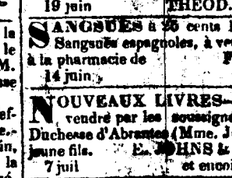

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir une ECURIE, rue des Ursulines, entre les Remparts et la rue St.-Claude, (ancien établissement de M. L. Fleytas), où l'on trouvera constamment toutes sortes de VOITURES, Voitures à quatre places, Barrouches, Cabriolets, Tilburis, &c., ainsi que des Chevaux de monture.
Il prendra aussi des Voitures en remise et des Chevaux en pension.
Il ose se flatter, vu la modération de ses prix et la promptitude avec laquelle on sera servi, qu'il méritera l'encouragement des personnes qui l'honoreront de leur confiance.
10 juillet—1m CHARLES FABRE.

EAUX DE ROSE, Fleurs d'Oranges, de Lavende, et de Cologne, et SAVON de Naples, récemment reçus, à vendre par
H.S. SHAW,
10 juillet Encoignure Douane et Royale.

EFFET PERDU.—Il a été perdu vendredi dernier, un BILLET de $1450, tiré par Mme. Veuve Bezout, à l'ordre de Mme. de Montagnac, en date du 28 février dernier, payable à un et deux ans de terme. Ce billet est endossé par cette dernière dame. Le public est prévenu de ne pas accommoder ce billet, attendu que le paiement en a été arrêté. La personne qui le trouvera est priée de le remettre au soussigné, rue des Champs-Elysées, près le Rail-Road.
10 juillet—3 S. TAINTURIER.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Nashville, de New-York, et offrent à vendre, 30 caisses Fromage de Goshen, de première qualité; 12 demi fréquins Beurre de Goshen, pour l'usage des familles.
En magasin:—10 boucauts et 8 demi-boucauts Jambons de Cincinnati de qualité supérieure; Sardines à l'huile et au beurre; Thon mariné à l'huile; Olives farcies; Saucissons de Lyon et de Marseille; 60 caisses Prunes de Bordeaux, et autres articles qu'ils vendront en gros et en détail, enseignure des rues de Chartres et St. Louis.
12 juillet CLAPIER & MICOUD.

BRIQUES A CARRELAGE, à vendre par
19 juin THEOD. NICOLET & Co.

SANGSUES à 25 cents la pièce.—Une partie de Sangsues espagnoles, à vendre à 25 cents la pièce, à la pharmacie de
14 juin F. P. DUCONGE,
rue de Chartres.

NOUVEAUX LIVRES.—Récemment reçus et à vendre par les soussignés, les Mémoires de la Duchesse d'Abrantes (Mme. Junot); Aventures d'un jeune fils. E. JOHNS & Co., No. 113 Chartres,
7 juil et encoig. Camp et Commune.

200 sacs Café de Rio, première qualité; 100 milliers Cigarres de la Havane et mêlés; 500 rouleaux Corde d'emballage; 3 boucauts madder (pour teinture); Toile d'emballage; Drap pour nègres; Toile à voile de coton, de la manufacture renommée de Crooms, à vendre par
2 juillet HARRISON, BROWN & Co.

AVIS AUX DAMES.

SOULIERS FRANCAIS.—Le soussigné vient de recevoir de France, par le navire Harriet, venant du Hâvre, un joli assortiment de SOULIERS pour dames, satinet et prunelle, de toute couleur et de plus belle qualité. Il a en magasin un joli assortiment de Mousseline et Jaconas, Organs français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et échappes organze, et en tulle, toile d'Alsace pour chemises et pantalons; *Habillemens d'Enfans*: Pantalons espagnols, étoffe à pantalons, brin blanc et écru, Redingotes et Paletots, Pantalons, brin blanc et écru, Redingotes et Paletots, Pantalons.
10 juil V. GOUY,
Rue Royale, No. 186.

CATHEDRAL CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

LOTERIE

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES

NATCHITOCHES.

Mise, depuis DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 28 juillet.

CHAQUE LOT

10000 PIASTRES.

1 LOT DE	2,000		2,000
1	1,500		1,500
1	1,000		1,000
1	800		800
1	625		625
4	500		2,000
6	250		1,500
6	200		1,200
8	100		800
150	50		7,500
124	20		2,480
624	10		6,240
7800	4		31,200

PRIX DES BILLETS:
BILLET ENTIER..... $ 4
DEMI-BILLET..... 2
QUART DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra coûter moins de SEIZE PIASTRES; divisés et quarts en proportion.
24 juillet J. B. PAGUET, *Directeur.*

DEUX-CENTS PIASTRES DE RECOMPENSE

SERONT payées par la Banque de Penn-Township pour l'arrestation et la détention de WILLIAM PORTERFIELD, accusé, avec THOMAS MIDDLETON, (qui est maintenant en prison à Philadelphie), d'avoir volé à bord du bateau-à-vapeur Wilmington, entre Philadelphie et Wilmingtons dans l'après-midi du 9 juin dernier, un petit paquet contenant $5000 en billets de banque du *Salem Banking Company*, principalement en billets de $50, une portion en $20, et quelques autres de moindre valeur. Le paquet était à l'adresse de M. John Torbet, caissier du *Farmers Bank*, à Wilmington.

Porterfield est cordonnier de profession, et après avoir passé dans le Delaware, il a pris le nom de William Butler, à Petersburg, il a changé de nom et après celui de Wm. Ellis, et a été poursuivi à Charleston, d'où il s'est embarqué sur un navire allant à Savannah ou à la Nouvelle-Orléans. Il est de la taille de 5 pieds 6 pouces, bien fait du corps, teint brun, et le coin de la figure couleur grisâtre. Il a le nez pointu, de grandes mâchoires, et ne porte point de favoris. Il louche de l'œil droit, il parle beaucoup, et en argumentant il devient rouge et confus; cet homme a une démarche fière, et marche avec vîtesse; il tient sa tête penchée par derrière et son estomach avancé; il balance ses bras en marchant. Porterfield âgé d'environ 40 ans, il portait un hab